



ROUEN

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



25084784

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23 JUN 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **440 555 192**

Nom

(en entier) :

(en abrégé)

**Coordination pour le Maintien à Domicile du Tournaisis
C.M.D. Mouscron-Comines**

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **rue Saint-Joseph 8 - 7700 MOUSCRON**

**Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs - délégation journalière -
présidence**

Conseil d'Administration du 26 juin 2024 (1)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

(...)

2.Préparation de l'AG :

(...)

Damien SIEUW, président, donne sa démission en tant qu'administrateur et président mais il se maintient en tant que membre de l'assemblée générale. Son remplacement en tant qu'administrateur et président sera assuré par TANCREZ Anne.

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de l'administratrice Sabine BRUI comme membre de l'AG et du CA.

Les membres de l'Organe d'Administration décident à l'unanimité d'admettre comme nouveaux membres de l'Assemblée Générale : Madame Valérie DE VOS.

Et proposera à l'AG de la désigner comme administratrice.

A dater de ce jour, l'Assemblée Générale de l'A.S.B.L. est donc composée des membres suivant :

Marc DEMAT (A.S.D.)
Aurore LEPINE (A.S.D.)
Anne-Catherine LERMUSIEAU (A.S.D.)
Cindy QUENSIER (A.S.D.)

Valérie DE VOS (C.S.D.)
Philippe MEURIS (C.S.D.)
Frédéric NAESSENS (C.S.D.)
Valérie SOLEIL (C.S.D.)

Marie-Eve DEBUCQUOY (S.A.D.Co.)
Damien SIEUW (S.A.D.Co.)
Anne TANCREZ (S.A.D.Co.)
Daphné VANDENBERGHE (S.A.D.Co.)

Le conseil d'administration se réunira en continuum de l'Assemblée générale pour désigner les mandataires visés par l'article 13 des statuts.

Mentionner sur la dernière page du volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Le compte-rendu du point 2 de l'ordre du jour est rédigé et lu en séance.
Il est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.
Valérie DE VOS est mandatée aux fins de procéder aux démarches et publications légales qui découlent de cette décision.

(...)

Assemblée générale du 26 juin 2024

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

(...)

4 .Démission et admission de membres .

Le président annonce aux membres de l'Assemblée générale les démissions de Sabine BRUI domiciliée Chaussée des Ballons 48 à 7712 Herseaux comme membre de l'AG du CA.

La présidente annonce qu'a été admise à l'Assemblée générale : Madame Valérie DE VOS.

Dans le respect des statuts, le présidente propose de nommer cette même personne comme administratrice.

Les membres de l'Assemblée générale décident à l'unanimité de nommer comme administratrice Madame Valérie DE VOS, domiciliée Chemin sur le Mont 9 à 7812 Mainvault.

Le président Damien SIEUW, domicilié rue d'Armentière, 327 à 7783 Le Bizet, annonce aux membres de l'Assemblée générale sa démission de membre du C.A. (Administrateur et Président). Il reste membre de l'Assemblée Générale.

Les membres de l'Assemblée générale décident à l'unanimité de nommer comme administratrice Madame Anne TANCRESZ, domiciliée rue Ligue Coin de Terre 4 à 7780 Comines-Warneton.

A partir de ce jour, l'Organe d'administration de l'A.S.B.L. C.M.D. de Mouscron-Comines est donc composé de la manière suivante :

- ☐ Marie-Eve DEBUCQUOY
- ☐ Valérie DE VOS
- ☐ Marc DEMAT
- ☐ Anne-Catherine LERMUSIEAU
- ☐ Philippe MEURIS
- ☐ Anne TANCRESZ

Le C.A. recomposé est invité à se réunir dans la foulée de l'Assemblée Générale aux fins de procéder aux désignations prévues par l'article 13 des statuts.

Le Procès-verbal du présent point est rédigé et lu en séance.

Il est approuvé à l'unanimité.

Valérie DE VOS est mandatée aux fins de procéder aux démarches et publications légales qui découlent de cette décision.

(...)

Conseil d'Administration du 24 juin 2024 (2)

PROCÈS-VERBAL

A l'issue de l'Assemblée générale, les administrateurs se réunissent sans désenparer.

Le Président sortante, Damien SIEUW, déclare installé le nouveau Conseil d'administration.

Il précise que la première tâche du nouveau Conseil sera la désignation du Président, du Secrétaire et du Trésorier en application de l'article 13 des statuts.

Réservé
au
Moniteur
belge

Il signale que le quorum de présence est atteint.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration :

- ☐ Confirme Anne-Catherine LERMUSIEAU, domiciliée Rue Fernand Maréchal 34 à 7000 Mons, dans son mandat actuel de Trésorière ;
- ☐ Désigne Valérie DE VOS, domiciliée Chemin sur le Mont 9 à 7812 Mainvault, en tant que Secrétaire et Administratrice déléguée à la gestion journalière ;
- ☐ Désigne Anne TANCREZ, domiciliée rue Ligue Coin de Terre 4 à 7780 Comines-Warneton en tant que Présidente de l'association et du Conseil d'Administration.

Le Procès-verbal est rédigé et lu en séance.

Il est approuvé à l'unanimité.

Valérie DE VOS est mandatée aux fins de procéder aux démarches et publications légales qui découlent de cette décision.

Valérie DE VOS
Secrétaire
Adm. Déléguée

Anne TANCREZ
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes, ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.
Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)